

BOUGEZ DE LÀ!

**PARTICIPEZ À
“PASSEPORT POUR LES DROITS HUMAINS”!**



**UN PROJET D'AMNESTY POUR FAIRE DE VOUS
DES AGITATEURS DES DROITS HUMAINS!**



Devenir agitateur des droits humains

INTRO

En cette année du 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, Amnesty International mène une campagne sur le thème du militantisme.

Si nous sommes encore là aujourd'hui, présents aux quatre coins du monde, c'est en effet grâce aux milliers de bénévoles qui portent notre action et qui font évoluer le mouvement.

Aujourd'hui, près de 50 ans après la publication du célèbre article *The Forgotten prisoners* de l'avocat Peter Benenson, Amnesty réunit plus d'un million deux cents mille militants de toute culture, religion, tendance politique ou philosophique. C'est ce qui fait notre force face aux dictateurs, face aux instances internationales, face aux gouvernements, aux groupes d'opposition et même aux décideurs économiques.

Les droits humains, je les dis, je les vis.

Notre ambition est de former des agitateurs des droits humains dans les écoles secondaires, c'est-à-dire des jeunes capables de réfléchir et

d'agir. Sous le slogan « les droits humains, je les dis, je les vis », nous souhaitons que ces jeunes joignent l'action à la parole.

Pour vous aider, nous vous donnerons un dossier avec des fiches sur la gestion de projet.

Les individus en danger

Depuis toujours, Amnesty fonde son action sur le soutien à des individus en danger. Nous avons pu constater qu'en défendant le cas d'une personne symbolique d'une cause ou d'une problématique, nous défendons en fait toutes les autres personnes qui sont dans la même situation, et nous envoyons un message clair aux autorités : des citoyens du monde entier seront attentifs au sort des individus en danger avec Amnesty et toute sa force de frappe logistique et médiatique.

Nous voulons associer les groupes écoles à cette démarche, en vous proposant de travailler principalement en faveur d'une personne durant toute une année scolaire. Vous recevrez avec cet envoi le cas d'une personne en danger dont votre groupe sera responsable pour cette année 2008-2009.

COMMENT TRAVAILLER POUR FAIRE CONNAITRE LA VICTIME DONT VOUS ETES RESPONSABLE?

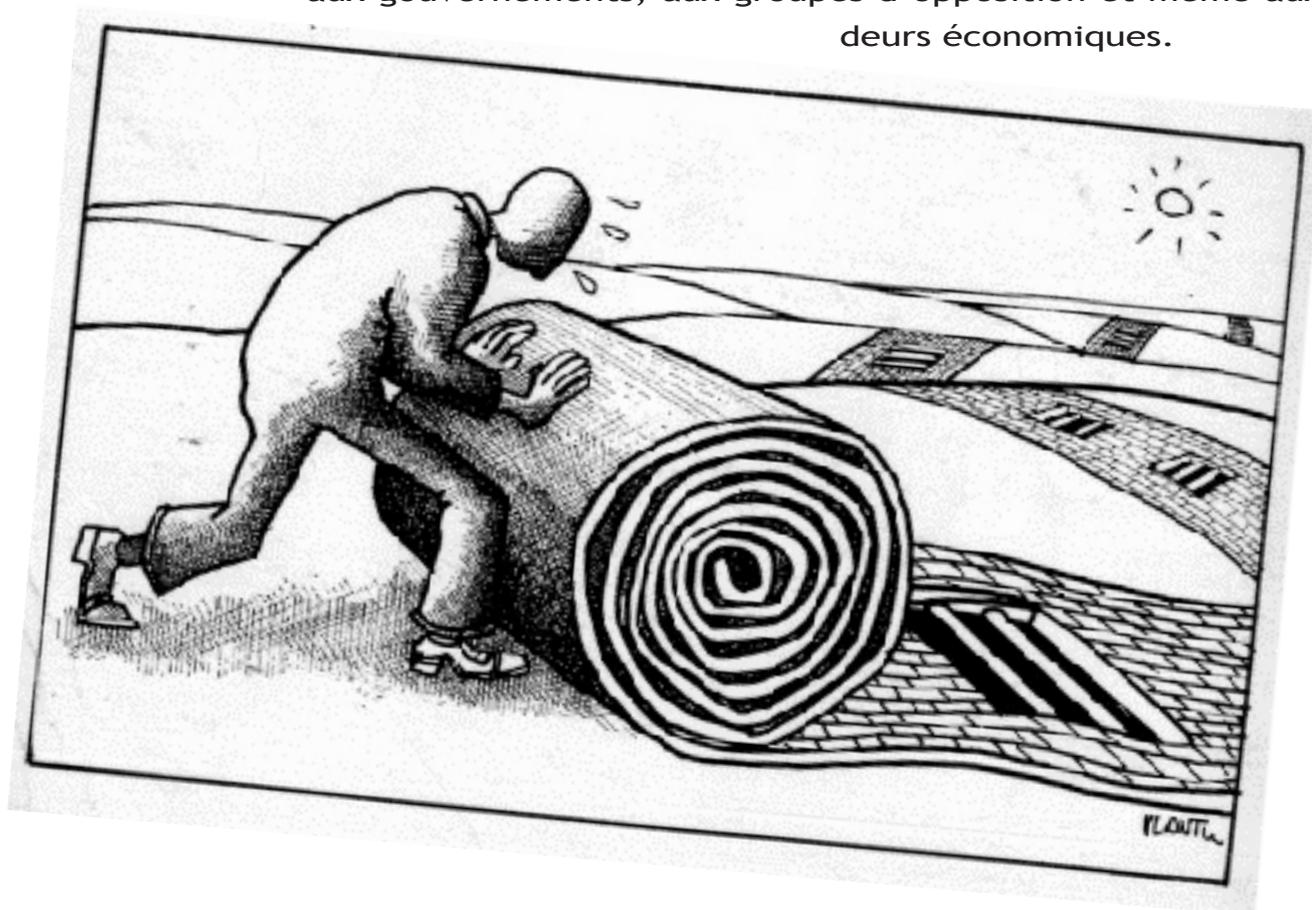
Le cas que vous avez reçu a été choisi de manière arbitraire, pour respecter un équilibre entre les différents groupes écoles. Nous vous demandons de nous confirmer avant le 15/10/08 les noms des personnes de contact (si possible un jeune + un prof) et leurs coordonnées complètes (avec adresse e-mail). Ces personnes recevront les éventuelles mises à jour sur les dossiers, ainsi que des conseils d'action. Elles seront mises en contact avec des personnes ressources.

INTRO

En cette année du 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, Amnesty International mène une campagne sur le thème du militantisme.

Si nous sommes encore là aujourd'hui, présents aux quatre coins du monde, c'est en effet grâce aux milliers de bénévoles qui portent notre action et qui font évoluer le mouvement.

Aujourd'hui, près de 50 ans après la publication du célèbre article *The Forgotten prisoners* de l'avocat Peter Benenson, Amnesty réunit plus d'un million deux cents mille militants de toute culture, religion, tendance politique ou philosophique. C'est ce qui fait notre force face aux dictateurs, face aux instances internationales, face aux gouvernements, aux groupes d'opposition et même aux décideurs économiques.



Les droits humains, je les dis, je les vis.

Notre ambition est de former des agitateurs des droits humains dans les écoles secondaires, c'est-à-dire des jeunes capables de réfléchir et d'agir. Sous le slogan « les droits humains, je les dis, je les vis », nous souhaitons que ces jeunes joignent l'action à la parole.

Pour vous aider, nous vous donnerons un dossier de gestion de projet et des fiches exemples d'action originales.

« Passeport pour les droits humains »

Ce nouveau projet vise à la fois à faire connaître la Déclaration universelle et à encourager des actions concrètes et originales en faveur d'un individu en danger. Il se déroulera tout au long de l'année scolaire en deux grandes phases :

1) PHASE DE SENSIBILISATION ET DE TRAVAIL ARTISTIQUE (septembre 2008 - janvier 2009)

Lors de cette phase, vous devrez d'abord créer des jeux, des expériences afin de faire connaître les articles de la Déclaration dans votre école. Vous pourrez disposer de différents outils (passeports, vidéos, affiches, dossier pédagogique...) mais vous devrez aussi faire preuve d'imagination, sur base des pistes que nous vous proposons (voir la dernière partie de ce dossier).

NOUS VOUS DEMANDONS :

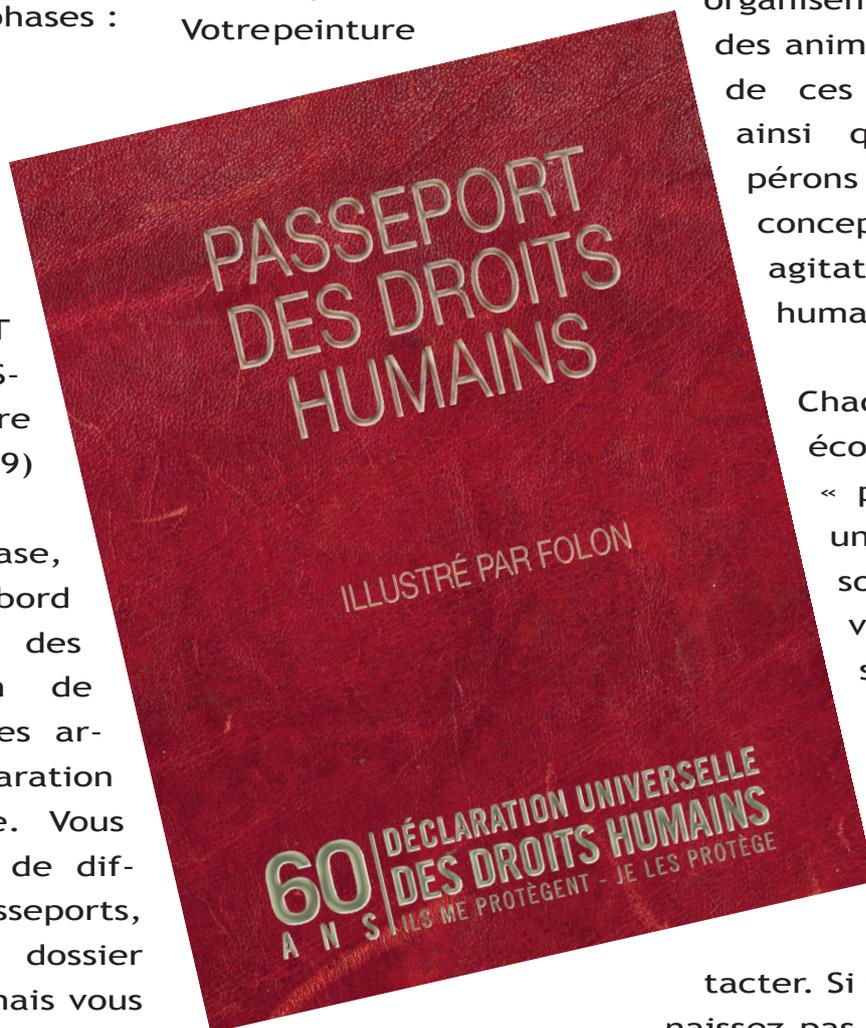
-de réaliser une peinture de la personne en danger que vous soutenez, en mentionnant son nom, son pays ainsi qu'un ou plusieurs articles de la Déclaration qui le concernent.
Votreprainteure

-de faire des animations dans votre école.

Nous insistons pour que les jeunes soient eux-mêmes les animateurs de ce projet, et qu'ils présentent eux-mêmes leurs toiles et organisent des jeux ou des animations à partir de ces toiles. C'est ainsi que nous espérons faire passer le concept de jeunes « agitateurs des droits humains ».

Chaque groupe école peut être « parrainé » par un artiste dans son projet. Si vous connaissez un artiste de votre région intéressé par ce type de projet, n'hésitez pas à le contacter.

Si vous n'en connaissez pas, nous pouvons vous aider à en trouver (n'oubliez pas de nous renvoyer le questionnaire joint à ce dossier). Vous recevrez également un dossier contenant des conseils de base sur la création de peintures.



devrait être de dimension 60 X 60 cm. Le support doit être léger (toile dans un cadre) et facilement transportable. Idéalement, nous voudrions que vous exposiez ces toiles dans votre école.

Sans faire de pub, nous vous signalons qu'il existe des toiles bon marché dans les magasins Blokker.

Nous voudrions favoriser les échanges entre les groupes écoles d'une même région, en organisant une « mini tournée » des toiles d'écoles en écoles. Cela vous permettra de découvrir des toiles faites par d'autres jeunes et de créer de nouveaux événements autour de ces échanges.

Nous voulons organiser à la fin de l'année scolaire une grande exposition réunissant l'ensemble des toiles réalisées par les groupes écoles d'Amnesty. Nous vous tiendrons au courant des détails pratiques dès que possible.

A PROPOS DU DOSSIER:

- Désignez une ou deux personnes "gardiennes" du dossier, qui vous sera envoyé
- Faites en sorte que chaque membre du groupe ait accès aux informations du dossier
- Deux ou trois personnes pourraient analyser le dossier et présenter le cas du prisonnier aux autres membres du groupe
- Assurez-vous de bien comprendre le cas et entraînez-vous à en parler entre vous!

- Planifiez vos actions rapides, vos projets que vous désirez réaliser autour du cas!
- Soyez inventifs, créatifs!!

EN RÉSUMÉ

- Vos peintures doivent illustrer le cas de l'individu en danger que votre groupe soutient.
- Vous devez organiser une action militante autour du cas que vous soutenez.
- Vous devez nous tenir au courant de vos projets et nous envoyer des images photos ou vidéo ainsi que des textes sur vos actions.

Boîte à outils

Pour vous aider dans ce projet, voici quelques outils :

- Vous pouvez télécharger le passeport des droits humains illustré par Folon.

Pour voir le passeport : <http://www.passportdes-droitshumains.be/>

- Un dossier contenant plein d'informations utiles et de techniques pour faire de belles peintures. Voir <http://www.amnestyinternational.be/spip.php?rubrique163>

- Pour vous inspirer, vous pouvez voir les peintures réalisées par les groupes

qui avaient participé au projet « Visages du Monde » : http://www.amnesty.be/rubrique.php3?id_rubrique=329

- le dossier pédagogique Papiers Libres sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui contient notamment des jeux à organiser pour sensibiliser aux droits de manière ludique (pour la mi-octobre).

2) PHASE DE MOBILISATION ET D' ACTIONS (JANVIER - MAI 2009)

Chaque groupe-école d'Amnesty aura donc comme mission de défendre une personne en danger. Pour cela, nous vous demanderons de mobiliser toute l'école en faisant connaître cette personne par des moyens originaux et percutants. Parmi quelques idées, citons :

- la création de banderoles, d'affiches, de slogans, de mannequins, des houettes,
- l'organisation d'une pétition géante dans la cour de récré sur un immense rouleau à tapisser,
- la présentation d'un happening symbolique utilisant des techniques de théâtre action,
- l'organisation d'une conférence en invitant le co-

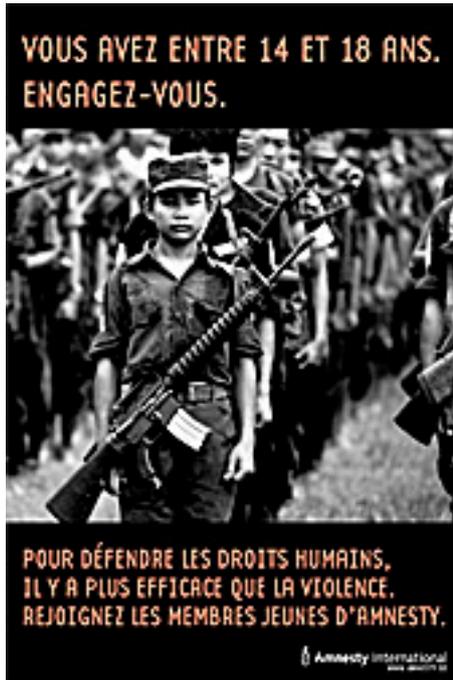
ordinateur d'Amnesty spécialiste de ce pays, voire même un témoin ou un journaliste,

- la création d'un blog en faveur de la personne que vous défendez...

Tenez-nous au courant de vos projets ! Utilisez les fiches du kit agitateur qui vous aideront à

quelles sont les actions possibles et quelles formes elles pourront prendre.

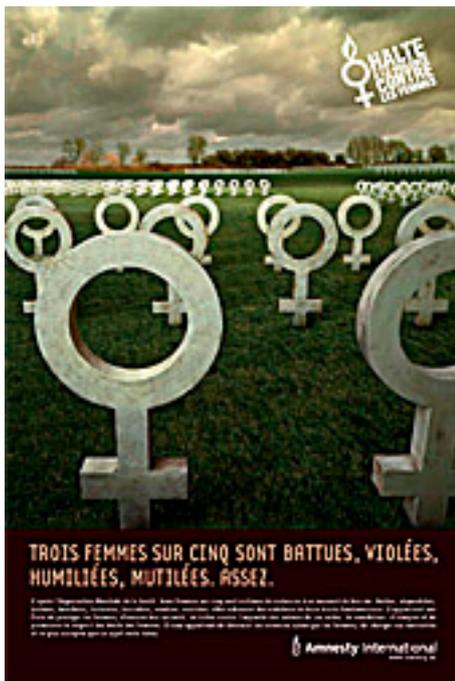
toute votre motivation et votre originalité !



Questions de sous.

Pour mener à bien ces projets, il vous faudra récolter des sous. Nous vous encourageons évidemment à participer à la vente des bougies, qui vous donne le droit

de garder 1,5 euros par bougie vendue ! De quoi vous aider à vous constituer une bonne petite tirelire pour acheter les toiles ou autre matériel dont vous pourriez avoir besoin.



vous organiser.

Nous voulons également organiser des actions devant les ambassades de certains pays. Pour cela, nous vous contacterons prochainement afin de voir

Nous sommes comme d'habitude à votre écoute et espérons que vous pourrez continuer à porter le message des droits humains avec

